

BULLETIN D'INFORMATION N° 232

Réf : 2023-031/LG

Bannans, le 27 octobre 2023

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

A l'occasion du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie aura lieu au Monument aux Morts samedi 11 novembre à **11h00**.

Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Suite à la CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier) du 28 octobre 2022, une **enquête publique** est en cours. Pour les remarques, le commissaire enquêteur sera présent :

- Samedi 4 novembre de 9h à 12h à la mairie de Bonnevaux
- Vendredi 17 novembre de 14h à 17h à la CFD

L'approbation de la réglementation des boisements par l'assemblée plénière du Département validera ensuite la procédure.

MA PRIME RÉNOV' SÉRÉNITÉ

MaPrimeRénov' Sérénité est un programme visant à encourager la rénovation énergétique de nos habitations. Cette allocation offre un soutien financier significatif, pouvant atteindre une valeur à plus de **60 000€**, pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, et contribuer à la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et la procédure de demande, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20554>

DÉMARCHES – CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

La démarche pour l'immatriculation des véhicules, la cession d'un véhicule et le changement d'adresse sur la carte grise demeure intégralement numérisée sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
En cas de difficultés à accéder ou à effectuer la demande en ligne, voici les alternatives :

Les guichets France Services // Certains garages agréés // Le site <https://www.portail-cartegrise.fr/>

Lors de l'achat d'un véhicule, vous disposez d'un délai d'un mois pour effectuer la demande de nouvelle carte grise en fournissant tous les documents nécessaires : la liste est disponible sur le site de l'ANTS.

Le Maire,
Louis GIROD

